**Zeitschrift:** Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de

numismatique = Rivista svizzera di numismatica

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

**Band:** 48 (1969)

**Artikel:** Le trésor de Corcelles-près-Payerne

Autor: Martin, Colin

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-173916

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## COLIN MARTIN

# LE TRÉSOR DE CORCELLES-PRÈS-PAYERNE

Le 28 juin 1965 un habitant de Corcelles mettait au jour une des plus intéressantes trouvailles monétaires faite dans notre pays. Comme c'est souvent le cas, la découverte fut vraiment fortuite, et sans un heureux concours de circonstances le trésor aurait fort bien pu passer inaperçu, et dormir encore quelques siècles dans le sol <sup>1</sup>.

M. André Coucet, électricien à Corcelles, entreprit de creuser une fouille pour des canalisations, au travers du jardin paternel. La tracé initial fut modifié à la dernière minute: sans ce changement la tranchée eût passé trop loin du trésor. Arrivé à quelques 20 mètres à l'intérieur du jardin potager, M. A. Coucet rencontra quelques pierres, vestiges lui sembla-t-il, des fondations ou de l'empierrement d'un ancien mur. Détachant un gros caillou, à 70 cm de profondeur, il vit couler sous ses yeux ébahis un flot de piècettes blanches. Comprenant qu'il s'agissait de monnaies anciennes, M. Coucet les ramassa soigneusement; il réussit à déterrer le vase de terre cuite, sans trop l'abimer.

On était en période de vacances, le pasteur de l'endroit, l'archéologue cantonal ni nous-mêmes ne purent être atteints: M. Coucet était soucieux de confier ce trésor à des mains sûres et expertes. Or, en ce temps-là, l'église de Corcelles faisait l'objet de fouilles systématiques, sous la direction de M. H.-R. Sennhauser, archéologue à Bâle. Il voulut bien se charger du trésor, qu'il rapporta à Bâle et plaça en lieu sûr, chez M. Erich B. Cahn, le distingué numismate qui en publie ici-même le catalogue. Le Cabinet des Médailles de Lausanne, grâce à un subside spécial du Département de l'instruction publique, et avec leur plein accord, indemnisa le propriétaire, M. Marcel Coucet, et l'inventeur, son fils André, le tout selon les règles fixées par les articles 723 et 724 du code civil suisse. Ce trésor, en effet, nous est apparu comme «offrant un intérêt scientifique considérable»; le lecteur s'en convaincra en parcourant les études de MM. Erich B. Cahn et H.-D. Kahl, publiées dans le présent fascicule.

Le soin avec lequel l'inventeur a prélevé les monnaies et leur récipient, et a noté l'emplacement est exemplaire et a permis à M. Georges Bosset, architecte, d'en établir le plan de situation que nous reproduisons, pour l'intelligence de ce qui va suivre. Le vase n'est que légèrement détérioré par un coup de pioche, comme le montre la photographie. Il avait été placé, à quelques 70 cm sous le niveau du sol, probable-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La trouvaille a été signalée dans la Gazette numismatique suisse, de novembre 1965. Elle a fait l'objet d'une communication à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, dans sa séance du 3 septembre 1966, à Payerne.

ment contre un mur, ou contre les fondations d'un mur. Il était placé bien verticalement, les pièces de monnaies au fond, le lingot par-dessus, position qu'il avait conservée au travers des siècles. L'orifice du pot était obturée, tant bien que mal, par une simple brique de construction, préalablement arrondie au marteau. Nous sommes donc en présence d'un enfouissement très soigneusement exécuté, sans précipitation, au contraire. Pour creuser la fosse, y placer le vase sans le casser, tailler la brique et renfermer le tout, sans laisser trop de traces en surface, il fallait du temps, de la tranquillité et de la sérénité d'âme. Ajoutons à cela que le lingot peut avoir été fondu sur place, ce qui a bien dû occuper notre homme quelques heures. Il ne s'agit en effet pas d'un lingot ordinaire, en forme de saumon, mais bien d'une fonte faite par un non professionnel, en coulant le métal fondu dans un récipient de terre, probablement un bol de cuisine.

L'emplacement de la trouvaille pose plusieurs problèmes. Actuellement, c'est un jardin potager; mais à l'époque? Si l'on examine attentivement le plan de la situation actuelle, on est surpris de trouver, entre deux bâtiments donnant sur une rue, un jardin qui rompe l'alignement des constructions. Alors que les immeubles sis à gauche et à droite de notre jardin potager, sont anciens dans leur infrastructure, la maison d'habitation de la parcelle de M. Coucet est plus récente. On comprend aisément que son propriétaire l'a reconstruite délibérément en dehors de la ligne, pour l'aérer, et ceci à une époque récente. Cette hypothèse formulée sur le terrain nous a été confirmée par l'examen des plans du village de Corcelles, conservés aux Archives cantonales vaudoises<sup>2</sup>. En 1778 la maison d'habitation est encore dans la ligne de la rue; sur le plan de 1855-1856, elle est déjà sur son emplacement actuel. Mais qu'en était-il au début du XIe siècle, la date probable de l'enfouissement du trésor étant 1034 environ? La découverte a été faite, nous l'avons vu, dans une zone d'empierrement qui aurait pu fort bien être celui d'un immeuble, car il est constant que nos ancêtres ont toujours reconstruit sur l'emplacement de l'immeuble antérieur. Dès lors, l'enfouissement aurait été fait à l'intérieur d'un immeuble, contre le mur arrière de ce qui devait être la partie d'habitation. Si l'on reprend les plans de 1697, on voit que la parcelle était divisée en long, la partie habitation à l'ouest, le rural à l'est.

Mais y avait-il, au début du XIe siècle une maison à cet endroit? Résoudre cette question, c'est affirmer l'existence d'un hameau, peut-être d'un lieu de culte. Observons le plan du village de Corcelles; nous voyons que le noyau en est construit autour de l'église, elle-même non loin du ruisseau. Cette disposition n'a pas changé; c'est certainement celle de l'agglomération primitive. Nous verrons plus loin qu'il ne reste aucun document permettant de dater la première église de Corcelles, ni même le début de l'occupation. N'oublions toutefois pas que Corcelles se trouve à deux kilomètres de Payerne, sur la route conduisant à Bâle, grande voie de communication des

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les archives cantonales vaudoises conservent trois plans du village de Corcelles, cotés GB 308 a, b et c. Sur celui de 1697, notre parcelle appartenait à Jonas Rapin, en 1778, à Jeanne Rapin, femme de David Coucet, en 1855/56, à Jaques, fils de feu Salomon Coucet.

empereurs de Germanie se rendant en Italie. Corcelles était en quelque sorte la banlieue de Payerne, hameau tout indiqué pour héberger le trop plein de troupes ou de pélerins. Peut-être aussi les ouvriers occupés à la construction de l'abbatiale de Payerne: les auteurs en attribuent l'œuvre à saint Odilon, abbé de 986 à 1049.

Les documents d'archives sur Corcelles, avant l'époque qui nous intéresse sont rares, avons-nous dit. E. Mottaz, dans son remarquable Dictionnaire écrit que le nom de cette localité apparait pour la première fois en 1148, dans une bulle du pape Eugène IV. Notre trésor, enfoui aux environs de 1034 serait donc un document antérieur d'un siècle; par là déjà son importance est mise en relief. La chronique des évêques de Lausanne, partie du cartulaire de Lausanne<sup>3</sup>, relate que l'évêque Marius (581–601) fit donation à l'église de Payerne, notamment d'une dîme que possédait le chapitre de Lausanne, près de Corcelles:

«De terris, campis, condeminis, quas beatus Marius donavit dicto templo Paterniacensi, habet capitulum Lausannense decimam apud Paterniacum et Corsales et Dompeirro, sicut habet in ceteris curiis episcopus Lausannensis in condeminis et vineis indominicatis; apud Paterniacum tamen, sicut dici audivi, monachi partem decime ei aubstulerunt, de domini de Montanie apud Corsales et Domnumpetrum.»

Que peut-on inférer de ce texte? En tous cas l'existence d'une région dénommée Corcelles, peut-être aussi l'existence d'un hameau, ceci à cause de l'expression: *apud Corsales*. Nous ne savons d'où Cono d'Estavayer, prévôt du chapitre cathédral de Lausanne tenait son information; sa rédaction remonte à 1228, mais il s'est certainement inspiré de textes anciens, tombant en poussière ou mangés des rats <sup>4</sup>. Quoi qu'il en soit, il n'est pas exclu que Corcelles ait été un hameau du haut moyen âge déjà.

Depuis quand y eut-il une église à Corcelles? Là aussi les textes nous manquent avant le XIIIe siècle. Le cartulaire de Lausanne comporte un pouillé du diocèse – liste des églises –, rédigé sur l'ordre de Cono d'Estavayer, daté du 15 septembre 1228. Dans le décanat d'Avenches, figure «Corzales». Ce texte, on le voit, ne permet pas d'affirmer l'existence d'une église déjà au début du XIe siècle. Si l'on considère toute-fois le nombre des églises de cette région, tout permet de penser que l'une ou l'autre d'entre elles devait être de fondation ancienne. Celle de Corcelles, placée si près de Payerne, sur la route conduisant en Germanie a certainement été construite avant les hameaux de Font, Lully, Sévaz – sis entre Broye et lac – ou Torny, Prez ou Courtion, entre Broye et Glâne, tous mentionnés au polyptique de Cono <sup>5</sup>.

L'église de Corcelles est dédiée à saint Nicolas. Ce patronyme n'a été introduit dans nos régions qu'à la suite des croisades. Si donc une église existait à Corcelles au début du XIe siècle, elle ne devait pas être dédiée à saint Nicolas. Un changement

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Charles Roth: Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne, in MDR 3<sup>e</sup> s. t. III, Lausanne, 1948, p. 24.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> La tradition orale sur laquelle Cono dit se fonder, nous parait être une clause de style: «sicut dici audivi».

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cartulaire ..., p. 11.

de dédicace n'est toutefois pas exclu. On peut aussi imaginer une rénovation, une reconstruction du lieu de culte, et à cette occasion, une nouvelle appellation.

L'église de Corcelles a été rénovée en 1965; à cette occasion le sous-sol en a été fouillé scientifiquement par M. H. R. Sennhauser, archéologue. Son rapport détaillé, avec plans et photographies, relevés par M. Georges Bosset, architecte à Payerne, n'a pas encore été rédigé. M. Sennhauser toutefois a pu nous écrire, le 27 juin 1968:

«Ohne einen ausführlichen Vergleich des heutigen Baues mit anderen früh- und hochromanischen Kirchen der Westschweiz kann ich Ihnen nichts Genaueres mitteilen, als daß es sich bei dem Kern des heutigen Baues um die älteste sicher nachweisbare Kirche am Platze handelt, und daß sie in eine Gruppe von Kirchen des II./I2. Jahrhunderts hineingehört. Daß die Kirche schon vor dem Jahre 1000 bestanden hätte, scheint mir – immer der ausführlichen Vergleiche vorbehalten – wenig wahrscheinlich.»

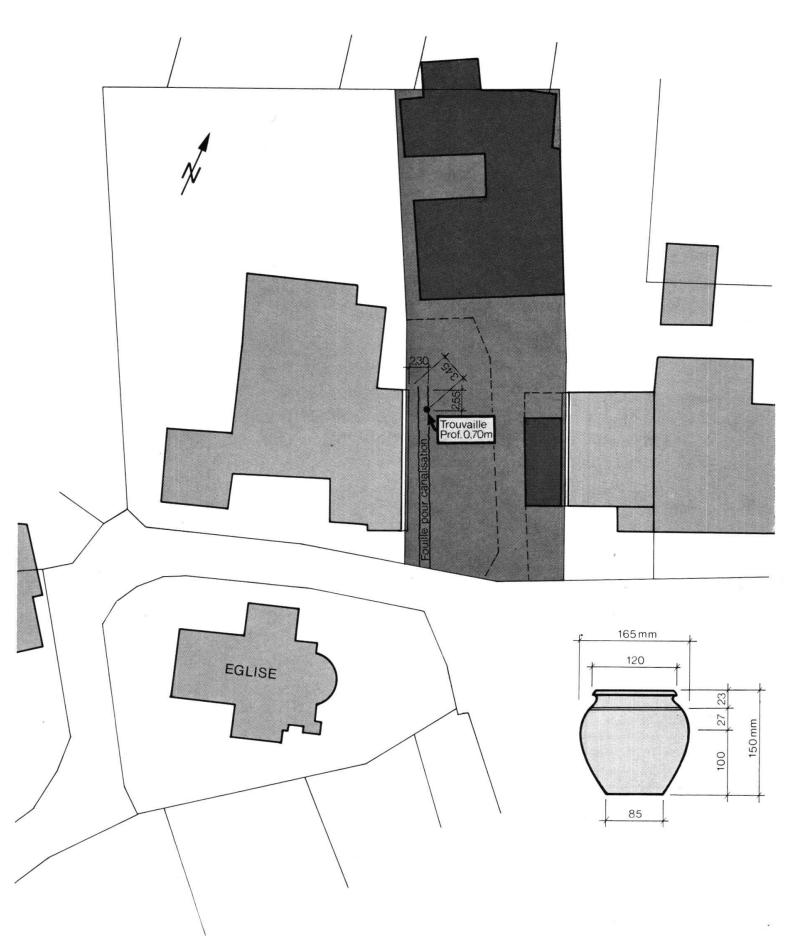
Ainsi donc, il est peu vraisemblable, selon cet archéologue, que l'église actuelle ait existé, dans ses fondations, avant l'an mil. Et pourtant, notre trouvaille inclinerait à penser qu'elle existait déjà lors de l'enfouissement.

Disons, en forme de conclusion, que notre tâche était de montrer l'intérêt de cette trouvaille pour l'histoire vaudoise. Par son importance numérique, donc par sa grande valeur d'échange, ce trésor laisse entrevoir le patrimoine d'un grand personnage, d'une importante collectivité. Trésor militaire de l'empereur, fonds de commerce, économies de quelque gros fournisseur aux armées, ou simplement patrimoine d'église, peut-être destiné à la construction de l'abbatiale de Payerne, nous le saurons jamais. Sa présence nous révèle quelque grosse transaction: elle fait de Corcelles un site important de ce début du XIe siècle, ce que rien jusqu'alors ne permettait de supposer.

Mieux, ce gros trésor n'a pu être caché – et l'a été en fait – que dans un lieu bien sûr, dans une maison laquelle, par son emplacement relativement à l'actuelle église laisse entrevoir déjà l'existence d'un hameau sinon d'un village. Notre trouvaille vient au secours de l'archéologie qui fait remonter les premiers vestiges de l'église au XIe–XIIe siècle.

La première mention du village de Corcelles, nous l'avons vu, remontait à 1148. Notre trouvaille permet sinon d'affirmer, du moins de supposer avec une très grande chance de vraisemblance qu'au début du XIe siècle, Corcelles existait, était assez important pour que quelque grand et riche personnage y demeure et y enfouisse soigneusement dans le sol d'un immeuble, un trésor valant près de 1500 deniers d'argent, pratiquement la seule monnaie de l'époque – patrimoine considérable.

Le professeur H.-D. Kahl, de Giessen, montre par ailleurs l'apport de ce trésor à l'histoire de l'Empire en ce début du XIe siècle. Quant à M. Erich B. Cahn, de Bâle, il met en évidence, dans son étude l'intérêt exceptionnel de ces monnaies, pour la connaissance de l'activité des ateliers monétaires de la vallée du Rhin et de notre pays, en cette époque encore si mal connue.



r Plan Bosset

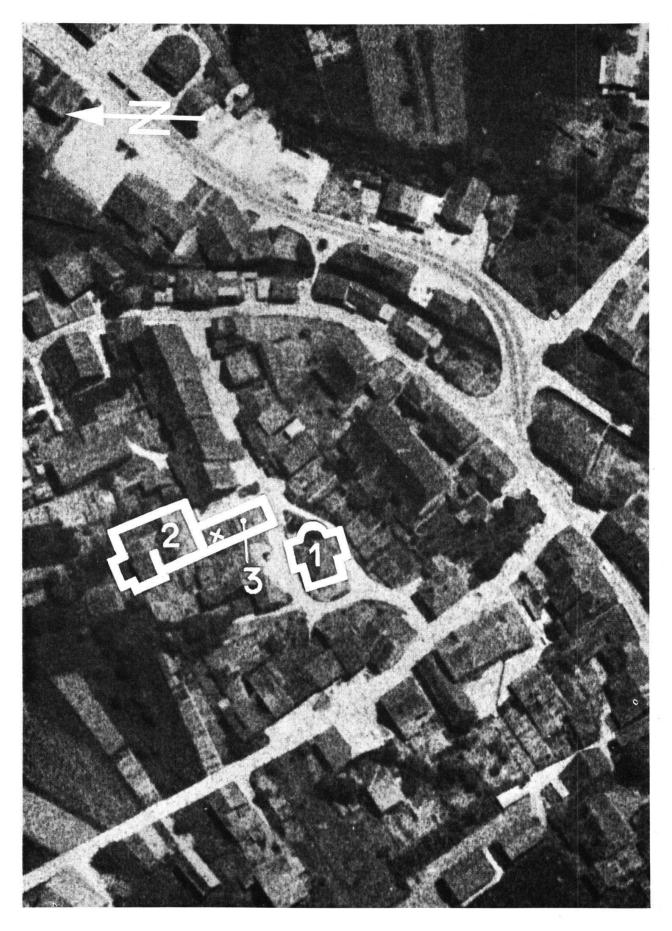




2 et 3 Echelle 1/2 Le récipient



 ${\rm 4~Echelle~^{1}/_{1}}$  Lingot en forme de calotte sphérique, diamètre 7 cm, épaisseur 1,45 cm, poids 318,68 g



5 Centre du village de Corcelles. 1. Eglise. 2. Actuelle maison Coucet. 3. Jardin Coucet. x Emplacement de la trouvaille. Photo Service topographique fédéral.